



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Nissan

Question au Gouvernement n° 1557

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Philippe Houillon.

M. Philippe Houillon. Monsieur le Premier ministre, depuis le 27 septembre 1999, votre majorité se réfère comme aux tables de la loi à votre discours de Strasbourg dans lequel vous avez développé vos convictions et les orientations données à votre gouvernement. Vous y avez notamment déclaré, à propos des suppressions massives d'emplois liées à des restructurations, que la mondialisation ne rendait pas les Etats impuissants et qu'ils pouvaient avoir un impact fort sur les évolutions économiques, ajoutant que l'Etat devait, à cet égard, exercer pleinement son rôle d'actionnaire au sein des entreprises dans lesquelles il détient tout ou partie du capital. Vous venez encore de le rappeler.

Nous pouvons nous réjouir d'un tel discours, mais nous apprenons aujourd'hui que le numéro deux de Renault, affecté maintenant comme véritable patron opérationnel de Nissan à la suite de l'acquisition pour Renault d'une importante partie du capital de Nissan, a décidé de supprimer 21 000 postes à travers le monde, ce qui aura un impact de près de 2 milliards de francs sur les comptes de Renault dont l'Etat français est, de loin, le premier actionnaire. (Exclamations sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

Vous me répondez peut-être, de manière superficielle, que la situation de Renault et de Nissan n'est pas celle de Michelin. Ce serait oublier que, compte tenu de la situation prospère de Renault, ce dont nous nous félicitons, les comptes consolidés de Renault et de Nissan sont largement bénéficiaires.

Déjà pour le site de Vilvoorde, le Premier ministre avait renié le candidat qu'il était. Aujourd'hui, le Premier ministre réclame aux autres ce qu'il n'exige pas de lui-même et laisse prendre des décisions contraires à la politique qu'il inspire.

M. Alain Madelin. Très bien !

M. Philippe Houillon. Combien y a-t-il de méthodes et comment sont-elles déterminées ? Où trouver des repères et une cohérence ? Quelle position l'Etat, principal actionnaire de Renault, a-t-il soutenu au sujet de ces 21 000 licenciements ? (« Très bien ! » sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

A-t-il envisagé d'autres solutions, comme d'imposer les 35 heures chez Nissan ? (Rires et applaudissements sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

Enfin, monsieur le Premier ministre, envisagez-vous d'apporter votre soutien aux 21 000 salariés licenciés et, dans l'affirmative, selon quelles modalités ? (Applaudissements sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

M. Pierre Lellouche. Nissan, Michelin, même combat !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.

M. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie. Monsieur le député, lorsque Renault a acquis une part importante du capital de Nissan, la nécessité du redressement de cette société était connue. En effet, le groupe japonais était endetté après avoir connu, au cours des dernières années, des pertes importantes. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Pierre Lellouche. Comme Michelin !

M. le secrétaire d'Etat à l'industrie. Sa productivité était faible par rapport à celle des groupes automobiles de même taille et la réduction des coûts en interne, notamment par une autre politique d'achat, s'imposait à hauteur de 20 % sur trois ans. La réorganisation commerciale était également indispensable, tout comme la diminution du nombre de plates-formes de véhicules (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Philippe Houillon. Les 35 heures !

M. le secrétaire d'Etat à l'industrie. Toutefois, aux yeux des spécialistes de l'automobile comme pour le Gouvernement, l'acquisition de ces titres par Renault présentait plusieurs avantages décisifs dans le cadre d'une vraie politique industrielle pour l'automobile. (Rires et exclamations continues sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Ainsi, il existe des complémentarités géographiques entre les deux constructeurs et des complémentarités de gammes. L'union des deux entreprises peut leur permettre d'atteindre la taille critique mondiale avec la production de plus de 4 millions de véhicules, avec la possibilité de mettre en oeuvre des plates-formes communes, notamment pour les plus petits véhicules des deux gammes, et avec des synergies fortes en matière de recherche et développement, de technologie, de sous-ensembles et de sous-traitances communs. (Exclamations et huées sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

C'est la raison pour laquelle lorsque Renault a décidé de procéder à cette opération, le Gouvernement n'y a pas mis d'obstacle. (Vives exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Au contraire, il y a vu une perspective de développement du grand constructeur dans lequel l'Etat est actionnaire. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Mais, mesdames, messieurs les députés, Nissan, c'est Nissan et Renault, c'est Renault. (Huées sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants; claquements de pupitres.)

Ainsi que l'a récemment souligné son président, M. Schweitzer, Renault a été informée, avant que la décision ne soit rendue publique par Nissan, des conditions de la restructuration de ce groupe. Et le Gouvernement, qui est actionnaire de Renault, n'est qu'un actionnaire de l'actionnaire de Nissan. (Rires et exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Par conséquent, s'il participe pleinement aux orientations stratégiques de Renault (Huées sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants), il ne participe pas à la mise en oeuvre des décisions d'une entreprise dans laquelle Renault est actionnaire. (Rires et exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Nous ferons d'ailleurs en sorte que ce qui se passe chez Nissan, au Japon, n'ait pas d'influence défavorable, en particulier pour l'emploi, sur ce qui se passe chez Renault en France. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la Démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Je peux vous donner l'assurance que notre politique industrielle est claire et que notre action en faveur de l'emploi est ferme. (Rires et exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Cette opération n'aura pas de conséquences négatives chez le constructeur français, chez nous en France. (Vives protestations et rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. -

Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Houillon](#)

Circonscription : Val-d'Oise (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1557

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 octobre 1999, page 7562

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 octobre 1999